

Vièvre

bièvre
est

le magazine de la communauté de communes de Bièvre Est
#71 • hiver 2024



DOSSIER P. 14
**0 - 3 ANS :
GRANDIR
À BIÈVRE EST**

Démarrage des travaux de la station multi-énergies

Le 16 novembre dernier, Roger Valtat, président de Bièvre Est, entouré de Dominique Pallier, maire d'Apprieu et Christine Gochard, directrice générale de GEG, ont présenté le projet de station multi-énergies aux partenaires et entreprises du territoire. La station multi-énergies devrait être en service dès l'été 2024. Cette perspective enthousiasme les entreprises du territoire dont les véhicules s'avitailent déjà au GNV. Arc-en-Ciel Recyclage représenté par Enzo Barbagallo et Philibert transport représenté par Pascal N'Kaoua ont d'ailleurs partagé au public les bénéfices de l'usage du GNV dans leur quotidien professionnel.



© Pascale Cholette

édito

Roger Valtat
Président
de la communauté de communes
de Bièvre Est

sommaire

4_ actualités

10_ régie des eaux
Réglez vos factures d'eau plus simplement

12_ PCAET
Enjeux climat air énergie : agir concrètement

14_ dossier
0 - 3 ans : grandir à Bièvre Est

22_ lecture publique
Parlez, jouez, lisez, partagez !

24_ vos communes

25_ portrait
Le circuit court !

26_ à votre service

27_ agenda

Une nouvelle année qui commence est traditionnellement l'occasion d'adresser ses vœux; que cet édito soit par ma voix le médium pour vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus communautaires, nos meilleurs vœux pour 2024. Que cette année soit porteuse d'espoir et de sérénité.

S'il est vrai que le contexte actuel invite davantage à la morosité qu'à l'espoir, les élus communautaires et moi-même pensons que ce sont les échanges et la solidarité qui permettront la pérennisation des liens d'entraide nécessaires au bien-vivre ensemble.

Ainsi, cette année encore, et vous le découvrirez dans les prochaines pages, Bièvre Est continuera d'accompagner les plus jeunes dans leur développement, en proposant des lieux d'accueil cohérents aux besoins des familles. Les professionnels de la petite enfance du territoire s'investissent chaque jour pour le bien-être des enfants et pour le soutien à la parentalité.

Les agents de la régie des eaux restent aussi à pied d'œuvre en ce début d'année. Si les agents techniques continuent un travail de fond afin d'améliorer la qualité, la distribution et la préservation de la ressource, le personnel administratif, en charge de votre accueil au pôle usagers reste à votre écoute, attentif à préserver ce lien de service public si précieux.

Parallèlement Bièvre Est peaufine les axes et actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Nombre d'entre vous agissent cependant déjà en faveur du climat. Vous avez déjà appréhendé, développé ou mis en œuvre les changements nécessaires, aussi, Bièvre Est a besoin de votre expérience, de votre dynamisme, de votre investissement.

Si la collectivité porte des missions de service public au quotidien, vous, citoyens, êtes plus que jamais en pouvoir d'insuffler les changements que vous attendez.



Suite de l'enquête publique relative au PLUi

Une enquête publique, relative à la régularisation de l'enquête publique de 2019 et à la modification n°3 du PLUi, a été organisée du 18 septembre au 19 octobre 2023. Des permanences ont été tenues par la commission d'enquête publique au siège de Bièvre Est et dans les mairies de Beaucroissant, Châbons et Le Grand-Lemps.

Cette enquête a permis de faire remonter environ 160 contributions, avec des sujets divers : demandes pour intégrer une zone urbaine du PLUi, modification des OAP (orientations d'aménagement et de programmation), emplacements réservés, trame verte et bleue...

Les demandes de constructibilités concernent près de la moitié des contributions. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique ont été rendus le 23 novembre 2023. Ces documents sont mis à disposition du public pendant un an. Vous les trouverez en version papier au siège de Bièvre Est, dans les mairies de Beaucroissant, Châbons et Le Grand-Lemps et numériquement sur le site Internet de la communauté de communes.

Un conseil communautaire, organisé le 8 janvier 2024, a mis au vote une nouvelle approbation du PLUi (cette délibération viendra compléter la délibération d'approbation initiale du 16 décembre 2019) ainsi que la modification n°3 du PLUi.



© Thierry Lemaître



Le paiement de proximité n'a que des avantages

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) propose un service de paiement de proximité des créances publiques.

Les factures de cantine, crèche, hôpital, les amendes ou impôts peuvent être payés en espèces (dans la limite de 300€) et en carte bancaire, (avec également un plafond de 300€ pour les impôts seulement), auprès d'un réseau de bureaux de tabac partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Ils accueillent les usagers au plus proche de leur domicile et à des horaires d'ouverture élargis.

Pour ce faire, l'avis d'impôt, l'amende, ou la facture doit comporter un QR code et mentionner « payable auprès d'un buraliste ».

L'ensemble des points de paiement, régulièrement actualisé, est accessible sur le site impots.gouv.fr/paiement-de-proximite. Sur le territoire de Bièvre Est, six partenaires sont agréés : le bar tabac d'Apprieu (24 route de Lyon), Vival à Beaucroissant (10 rue du 14 septembre 1219), Vival à Châbons (87 route de Grenoble), la maison de la presse (34 rue de la république) et le tabac (13 rue Pasteur) de Le Grand-Lemps ainsi que le Cardinal à Renage (1098 rue de la république).



À la rencontre des agriculteurs du territoire

À l'automne dernier, Yvan et Marie ouvraient en toute convivialité les portes de leur « Potager des 1000 saveurs » à une quinzaine d'élus du territoire.

Installée à Châbons depuis une dizaine d'années, l'exploitation en maraîchage bio propose des légumes, des fruits, des plantes aromatiques et quelques produits transformés en vente directe mais également par l'intermédiaire d'AMAP - associations pour le maintien d'une agriculture paysanne - partenaires.

Durant la rencontre, les agriculteurs ont pu partager les contraintes mais aussi les joies de leur métier-passion, décrire leur quotidien et exposer leurs projets futurs. Parmi ceux-ci, l'accueil du public est motivé par une envie forte de transmettre leur savoir et les enjeux de leur activité au plus grand nombre, du jeune public aux professionnels. Par ailleurs, Yvan et Marie envisagent de développer la vente directe à la ferme et de transformer leur site en un véritable lieu de vie, de rencontre et de partage avec les habitants.

Roger Valtat, président de Bièvre Est et René Gallifet, conseiller délégué à l'agriculture ont salué la motivation d'Yvan et Marie, rappelant l'attachement de la communauté de communes à ses exploitations agricoles, notamment celles qui proposent de la vente directe. Génératrices d'emplois (2 personnes sont salariées de l'exploitation), ces fermes sont aussi les garantes de la qualité des produits et les premiers acteurs du consommateur local.

Retrouvez le marché fermier du Potager des 1000 saveurs au 152 bis route de Grenoble à Châbons chaque mercredi de 15h30 à 19h30 (20h l'été).

Plus d'informations sur le site potagerdes1000saveurs.fr

Mission locale de la Bièvre : accueillir, orienter et accompagner

Depuis 1991, la Mission locale de la Bièvre accompagne gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider à trouver une voie et un emploi. Elle construit avec chaque jeune une réponse adaptée à sa situation.

Elle accompagne également les bénéficiaires du RSA pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi dans le cadre d'un service « Parcours Emploi Renforcé » et conduit aussi différentes actions d'aide à l'insertion professionnelle et sociale pour des personnes âgées de plus de 26 ans.

L'équipe de conseillers propose un accompagnement personnalisé dans le respect des valeurs de confidentialité, d'écoute et de bienveillance.

Ils participent à l'insertion sociale et professionnelle des accompagnés grâce à leurs fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement dans les démarches liées à l'emploi, la formation et la vie quotidienne.



La Mission locale de la Bièvre vous accueille aux CSC de Renage et de Le Grand-Lemps ainsi qu'à la médiathèque La Fée verte.

Pour toute démarche, contactez le 04 74 79 18 18 ou consultez le site mission-locale-bievre.fr.



Bièvre Est soutient les entreprises commerciales, artisanales et de service « avec vitrine »

Depuis 2018, la communauté de communes de Bièvre Est, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, apporte son soutien aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat de proximité avec pour objectif de revitaliser les centres-bourgs.

Une enveloppe de 46 278 € a permis de financer neuf projets d'installation et de développement de points de vente depuis la mise en place de ce dispositif. En 2023, Bièvre Est a notamment soutenu le projet d'ouverture de la boucherie de Mme Rampaud et de M. Budin à Izeaux.

Connaissez-vous l'École du blog ?

L'École du blog est née en 2014.

C'est un dispositif d'initiation par la pratique à la réalisation de reportages audio et vidéo. L'École du blog permet, dans le cadre de la convention territoriale d'éducation artistique portée par la communauté de communes de Bièvre Est, de développer des actions d'éducatrices aux médias et à l'information.

Ainsi, les élèves du collège Liers et Lemps de Le Grand-Lemps, les écoliers du territoire mais aussi les enfants et jeunes accueillis dans les équipements intercommunaux (CSC, EVS, médiathèque...), encadrés de professionnels sur des temps dédiés, témoignent de l'actualité culturelle de notre territoire.

Tour à tour rédacteurs, animateurs, monteurs, réalisateurs, les jeunes s'emparent d'un sujet et réalisent des vidéos qui sont diffusées sur le site de l'École du blog, hébergé par Bièvre Est sous la houlette de la médiathèque La Fée verte.

Au-delà d'être un formidable outil pédagogique, l'École du blog est un moyen de donner à voir et de relayer les initiatives culturelles sur l'ensemble du territoire de Bièvre Est avec un regard neuf et curieux.

Soyez-le tout autant et découvrez les sujets traités par l'École du blog sur lecoledublog.fr.



Parler, lire et écrire le français

Vous souhaitez apprendre le français, améliorer votre pratique de cette langue qui n'est pas votre langue maternelle, participer à des temps de conversation ? Vous connaissez une personne dans ce cas qui souhaiterait améliorer sa pratique du français ?

Bièvre Est propose, dans le cadre des missions de ses centres socioculturels, des ateliers collectifs vers une meilleure maîtrise de la langue écrite et orale.

Les ateliers sont destinés à des personnes adultes étrangères et ont pour objectif de leur apporter les connaissances nécessaires à leur vie quotidienne.

Ces ateliers, animés par des bénévoles ou des professionnels formés, mélangent lecture, écriture et conversation afin que chacun puisse gagner en aisance dans son quotidien.

Ces ateliers sont proposés le mardi, aux centres socioculturels Ambroise Croizat à Renage et Lucie Aubrac à Le Grand-Lemps. Organisés de manière ludique et chaleureuse, ils permettent, au-delà de la pratique de la langue française de tisser du lien social et d'échanger sur les pratiques et difficultés de chacun, afin de les dépasser progressivement.

**CSC Ambroise Croizat, 750 rue de la République 38140 Renage
le mardi de 9h à 10h30
Renseignements au 04 76 91 11 25**

**CSC Lucie Aubrac, 20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
le mardi de 18h à 19h30
Renseignements au 06 71 90 41 82**

En 2024, le tri se simplifie

Dès juin 2024, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : 100 % des emballages et des papiers iront dans le même bac !

Depuis des années, le SMICTOM de la Bièvre et Bièvre Est s'engageant pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et des papiers et réduire le volume d'ordures ménagères. S'il y a de plus en plus d'emballages, il y a de moins en moins de papiers. C'est pourquoi les consignes de tri se simplifient.

Dès juin 2024, bacs jaunes et bacs bleus accueilleront indifféremment emballages (plastique, métal ou carton), briques alimentaires et papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...). Les conteneurs bleus seront progressivement relookés en jaune.

Plus de question à se poser, si votre déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune !

Bièvre Est et le SMICTOM vous tiendront informés de la mise en œuvre définitive de cette consigne de tri tout au long du premier semestre 2024.



Bièvre Est accompagne les jeunes en formation

Stage d'observation, retour à l'emploi, apprentissage, Bièvre Est accompagne les jeunes dont le projet professionnel ou scolaire correspond aux champs de compétences de la collectivité. Si dans les centres socioculturels et espace de vie sociale sont accueillis ponctuellement de nombreux futurs diplômés du BAFA pour leurs stages pratiques, les équipes accompagnent également dans leur apprentissage des jeunes en CPJEPS ou BPJEPS.

Les EAJE partagent également cette dynamique en formant des jeunes dans le cadre de leurs diplômes d'éducateurs. Les services administratifs ne sont pas en reste. Le service transitions dans ses démarches liées au tourisme et au PCAET a par exemple l'occasion de collaborer avec des étudiants spécialisés qui apportent la force vive au développement de certaines recherches ou de certains projets.

Vous êtes à la recherche d'un stage ou d'un apprentissage? Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation au service ressources humaines par mail à recrutement@cc-bievre-est.fr.



Nord-Isère Industrie lauréat du label « Territoires d'industrie » 2023-2027

Nord-Isère Industrie, qui regroupe les communautés de communes de Bièvre Est, des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné, a été sélectionné le 9 novembre 2023 par le Gouvernement parmi les lauréats du « Temps II » du programme « Territoires d'industrie » visant la réindustrialisation durable de la France.

Cette distinction conforte le profil industriel du territoire (30 % de l'emploi salarié privé dans l'industrie) et doit insuffler une nouvelle dynamique pour tous les acteurs industriels, les fleurons de l'industrie française (Tissages Perrin, Chapel, MTB Recycling, Serge Ferrari...) comme la myriade de petites et moyennes entreprises assurant la robustesse économique locale.

Le plan d'actions qui témoigne de la prise de conscience des fragilités de l'industrie (difficultés de recrutement, complexification de l'accès au foncier économique, impératif de transition écologique) est structuré autour de 4 axes prioritaires : l'adaptation écologique vecteur de développement, l'optimisation du foncier économique, l'emploi, l'insertion et la formation vers une image actualisée de l'industrie et de ses métiers et enfin le territoire vecteur de compétitivité industrielle.

Les présidents des trois communautés de communes, Roger Valtat pour Bièvre Est, Jean-Yves Brénier pour les Balcons du Dauphiné et Bernard Badin pour les Vals du Dauphiné se réjouissent de cette reconnaissance. L'accompagnement technique et financier induit de la part de l'État bénéficiera aux entreprises industrielles du territoire.

Retrouvez la carte des territoires lauréats sur le site du Ministère de l'Économie sur economie.gouv.fr/le-gouvernement-selectionne-183-nouveaux-territoires-dindustrie.

Construire un projet social global au service des familles

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche fondée sur un partenariat avec la Caf et le Département de l'Isère.

Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

La signature de cette convention par Bièvre Est et par toutes les communes du territoire pérennisera les acquis et développera de nouveaux outils et moyens au service des familles.

Un diagnostic partagé de l'existant et des besoins du territoire

Sur le territoire de Bièvre Est, un diagnostic des besoins a été réalisé conjointement avec la Caf et le

Département. Notre territoire se caractérise par un nombre important de naissances, de familles avec enfants (dont les deux parents travaillent souvent), par des profils sociologiques de nouveaux arrivants, essentiellement cadres et professions intermédiaires, urbains à rurbains, mais également par une mobilité très importante des habitants actifs, travaillant en moyenne à 25 kilomètres de leur habitation. La pyramide des âges évolue néanmoins vers un vieillissement de la population alors qu'une augmentation des informations préoccupantes et des violences intraconjugales est à noter.

Un plan d'actions sur 5 ans, adapté aux besoins, dans le cadre d'une démarche partenariale

Grâce aux partenariats financier et technique de la Caf et du Département de l'Isère, s'appuyant sur ses ressources humaines, structurelles et organisationnelles, Bièvre Est et les communes vont développer un plan d'actions répondant aux enjeux du territoire.

Renforcer les solidarités et la cohésion, améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles, favoriser une répartition équilibrée des offres de service, développer et soutenir une offre de qualité aux familles, impulser une dynamique de mobilisation et d'expression des habitants sont les quatre axes de travail qui vont être valorisés dans les champs de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de la culture, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et à l'inclusion numérique, du logement ou de la prise en compte du handicap...

Une approche transversale des besoins

Chaque partenaire s'engage à soutenir la convention et à rendre compte des modalités de mise en œuvre de ses objectifs afin d'évaluer les attendus dans une démarche souple et respectueuse des périmètres de compétence et géographique.

L'établissement de cette CTG ne donnera que davantage de visibilité et de pertinence à la politique publique transversale de Bièvre Est et des communes en matière de cohésion sociale et d'animation du territoire à destination des publics ciblés.



Roger Valtat, président de Bièvre Est et les maires ou représentants de chaque commune ont signé la CTG à l'automne 2023.

Réglez vos factures d'eau plus simplement

Depuis 2021, à la suite de la fermeture de la Trésorerie de Le Grand-Lemps, le pôle usagers de la régie des eaux de Bièvre Est assurait le recouvrement des factures d'eau et d'assainissement.

À l'époque, ce changement visait à conserver un accueil de proximité et à mettre en place de nouveaux moyens de paiement dont la mensualisation.

Après 2 ans, le bilan conjoint entre Bièvre Est et la DGFIP de Bourgoin-Jallieu est mitigé : manque d'accompagnement de la DGFIP et difficultés croissantes de recouvrement. De plus, la DGFIP a mis en place les nouveaux moyens de paiement manquants à l'époque.

Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2024, les factures d'eau sont à régler directement auprès de la Trésorerie de Bourgoin-Jallieu.

Un service de proximité maintenu

L'encaissement des factures d'eau par la régie des eaux de Bièvre Est concourait au maintien d'un service public de proximité, facilitant le suivi des encaissements pour l'usager mais également pour le service qui profitait d'un état des recouvrements en temps réel. L'accueil des usagers permettait le règlement direct des factures, favorisant ainsi de nouveaux moyens de paiement.

Malheureusement des changements structurels au sein de la DGFIP ont conduit à des relances déroutantes d'anciennes dettes pour certains usagers, à une accumulation d'impayés et à un allongement du délai de recouvrement contentieux pour les services.

Cet état de fait a donné lieu à des comportements inappropriés de certains usagers dont les réactions parfois violentes ont été prévenues par l'emploi temporaire d'un agent de sécurité au pôle usagers, limitant le stress des agents d'accueil et les incivilités et comportements inadéquats des usagers mécontents.

Une décision concertée

Afin de faciliter la compréhension du circuit de paiement des usagers et de répondre au mieux à leurs besoins, Bièvre



Est et le Trésor public ont conjointement pris la décision de mettre fin à la régie d'encaissement de Bièvre Est. Celle-ci est effective depuis le 31 décembre 2023. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les factures sont envoyées directement par la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques). Elles sont à régler auprès du SGC de Bourgoin-Jallieu (Trésor public). La DGFIP suivra ainsi plus que minutieusement le recouvrement des impayés dont le montant, qui avoisine 900 000€ sur la période 2018-2021, pénalise lourdement la régie des eaux.

La mensualisation suspendue

Dans ce contexte et pour satisfaire aux obligations réglementaires consécutives à ce changement, les prélèvements à échéance sur les comptes bancaires des usagers sont suspendus.

Cette suspension concerne notamment les prélèvements liés aux contrats de mensualisation. Les usagers ayant choisi ce mode de règlement ont tous été informés par courrier en novembre 2023. Consciente des incidences de l'arrêt de cette

facilité de paiement sur le budget d'un ménage, Bièvre Est reste à l'écoute des usagers concernés.

Le pôle usagers toujours mobilisé

Si la régie des eaux de Bièvre Est n'encaisse plus les factures d'eau et d'assainissement, elle accueille les nouveaux arrivants et épaula les usagers dans la gestion de leurs contrats, restant compétente pour les travaux et les prestations de contrôle. Elle demeure le point d'entrée pour la prise en charge de vos réclamations. La régie des eaux reste à votre écoute pour traiter les situations litigieuses et répondre à toute information complémentaire.

Régie des eaux - Service relations usagers
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
04 85 36 01 00 - regiedeseaux@cc-bievre-est.fr
le lundi de 14h à 17h
du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h



© Pascale Cholette

Philippe Charléty
Vice-président
planification du territoire
et cycle de l'eau

“ Nous sortons d'une période difficile durant laquelle nous avons cumulé un nombre particulièrement important de déconvenues. Malgré cette tourmente, les agents d'accueil du pôle usagers ont assuré le service. Je les en remercie.

Espérons que ces nouveaux changements permettent de retrouver un vrai service de proximité auprès de vous, usagers des services de l'eau et de l'assainissement.

Le changement climatique, la raréfaction de la ressource, le vieillissement de nos réseaux, les exigences réglementaires, l'inflation du coût de l'énergie et des travaux sont autant de facteurs qui nous poussent à avancer sur la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Nous avons déjà opéré une amélioration significative du rendement des réseaux et la mise à niveau de l'assainissement de quatre communes.

Comptez sur nous pour préserver un investissement volontariste indispensable au service malgré le contexte difficile.



Enjeux climat air énergie : agir concrètement

Avant d'être définitivement adopté, le Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET - de Bièvre Est doit encore recueillir des avis administratifs et faire l'objet d'une consultation du public. Néanmoins, le territoire, ses habitants et ses acteurs publics et privés agissent déjà concrètement pour anticiper les changements nécessaires aux enjeux climatiques. Ces actions sont remarquables dans les résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants durant l'été 2023 ou au regard d'initiatives portées à l'échelle de Bièvre Est. Elles sont également à rapprocher du programme d'actions du futur PCAET de Bièvre Est qui sera organisé autour de 4 axes principaux et de 10 orientations prioritaires.

Inquiets ou optimistes, vous partagez une forte volonté d'agir !

Vous avez été nombreux à vous impliquer dans l'enquête en ligne au cours de l'été 2023. Vous avez déjà en grande partie changé vos habitudes afin de réduire votre empreinte carbone et écologique. Ceux qui ne l'ont pas encore fait sont freinés par des contraintes financières. Ce sont vos habitudes de consommation, notamment les habitudes alimentaires qui sont les plus facilement modifiables à contrario des habitudes liées à vos déplacements. Vous êtes particulièrement attentifs à votre consommation d'eau, l'état de cette ressource étant, selon vous, le plus impacté par le changement climatique. 60 % d'entre vous restent optimistes alors que de nombreux freins aux changements sont partagés. Qu'il s'agisse de consommation alimentaire, de déplacements ou de rénovation des logements, votre principal frein est d'ordre financier mais vous en identifiez d'autres. Ainsi, vous souhaiteriez que vos contraintes organisationnelles vous

laissent davantage de temps pour changer vos habitudes, à condition bien entendu que des infrastructures soient disponibles pour vous permettre des changements. L'exemple le plus représentatif reste les déplacements que vous adapteriez volontiers si le territoire bénéficiait d'un maillage plus important en transport collectif ou pistes cyclables sécurisées.

Face au changement climatique vos principales craintes portent, comme évoqué plus haut, sur la ressource en eau mais également sur l'autonomie, l'approvisionnement alimentaire et le maintien de la biodiversité.

Pour modifier vos habitudes, vous êtes sensibles aux incitations financières mais cherchez également des solutions « clés en main » qu'il vous semble naturel de trouver dans un cadre collectif et convivial pour vous motiver et donner du sens à vos efforts !

Bièvre Est soutient le changement aux côtés de partenaires impliqués

Réduire l'impact des activités économiques, préserver les ressources et stocker le carbone dans un contexte de changement climatique, prévoir des infrastructures pour se déplacer autrement... les orientations du futur PCAET sont déjà largement opérationnelles sur notre territoire, Bièvre Est envisage des adaptations face aux changements

climatique et écologique. À fréquence régulière, grâce au concours d'organismes consulaires ou d'associations agréées, Bièvre Est propose aux entreprises du territoire de s'informer sur les dispositifs d'accompagnement à la performance énergétique. Par ailleurs, des visites de terrain rassemblent élus, professionnels et techniciens et sensibilisent chacun aux problématiques de gestion des ressources, en forêt par exemple, aux côtés de la Chambre d'agriculture. Par ailleurs, Bièvre Est accueillera à l'été 2024 la première station multi-énergies en nord Isère, exploitée par GEG, et qui permettra aux particuliers comme aux entreprises de s'avitailler en carburant électrique ou GNV.

Bièvre Est recherche des habitants, des associations, des entreprises, qui souhaitent s'investir dans sa stratégie climat air énergie. Vous souhaitez participer à cette dynamique, rester informés de la stratégie et des actions de Bièvre Est ou tester concrètement des solutions ? Contactez-nous par mail à pcaet@cc-bievre-est.fr.

Programme d'actions du futur PCAET organisé en 4 axes principaux et 10 orientations prioritaires

<p>organiser une expertise complète et opérationnelle mobilisable sur les enjeux du bâti et de l'aménagement</p>	<p>Baisser les consommations énergétiques liées au bâti</p> <p>Réduire l'impact des activités économiques</p> <p>Renforcer la capacité à agir et réagir</p>
<p>transformer le territoire dès aujourd'hui pour garantir sa résilience sur le long terme (adaptation, ENR, cyclable...)</p>	<p>Développer les énergies renouvelables</p> <p>Préserver les ressources et stocker le carbone dans un contexte de changement climatique</p> <p>Préserver les ressources locales dans un contexte de changement climatique</p> <p>Prévoir des infrastructures pour se déplacer autrement</p>
<p>inciter l'ensemble des acteurs à réduire leur empreinte carbone et écologique en construisant des alternatives engageantes</p>	<p>Innover collectivement</p> <p>Accompagner les changements d'habitudes et de comportements</p>
<p>animer et assurer la gouvernance de la stratégie climat air énergie</p>	<p>Garder le cap !</p>

petite enfance
**0 - 3 ans : grandir
à Bièvre Est**



éveil musical à l'EAJE Bidibulles par le musicien Florian Videlier

Bièvre Est prend à cœur sa compétence facultative déléguée par les communes en matière de petite enfance. L'EPCI s'implique au quotidien dans l'accueil des tout-petits. Si l'ouverture du pôle petite enfance à Apprieu en 2022 a permis de centraliser l'ensemble des services liés à la petite enfance, ceux-ci s'étendent sur tout le territoire. EAJE, relais petite enfance et lieu accueil enfant parent sont autant d'équipements et de services itinérants qui accompagnent les enfants dans les 1000 premiers jours de leur vie. Au-delà du fonctionnement de chaque structure, les professionnels de Bièvre Est accompagnent les enfants dans leur développement, au quotidien comme sur des temps plus spécifiques mais tâchent également de soutenir au mieux la parentalité en respectant les choix, les cultures et la façon d'être famille de chacun.

Une journée à la crèche

Avant d'être scolarisé, un enfant peut être accueilli dans l'un des trois EAJE - établissement d'accueil du jeune enfant - intercommunal. Situés sur les communes d'Apprieu, Le Grand-Lemps et Renage, les crèches sont ouvertes aux enfants des familles du territoire et répondent à leurs besoins tout en assurant leur bien-être, leur santé et leur sécurité.

Les EAJE favorisent le développement global des enfants en valorisant toutes les dimensions de leur personne, affective, sociale, morale, cognitive, langagière, physique et moteur.

Voyons comment ces objectifs se déroulent au cours d'une journée !



9h30 > 11h temps d'éveil et de jeux

L'équipe propose des activités aux enfants. Ils ont le temps de découvrir, d'observer, d'essayer afin de construire leur propre expérience sous le regard des professionnels, toujours à proximité pour rassurer et venir en aide. Ces temps de jeux développent le partage et favorisent la curiosité. Ils ont pour but d'augmenter la motricité, le langage ou la logique. Ils participent également à construire des mécanismes de gestion des émotions. Les équipes pluridisciplinaires sont formées à mettre en place des projets d'itinérance ludique et à adapter les espaces et séquences de jeux. Ces temps matinaux sont également l'occasion de mélanger les groupes constitués et de proposer des collaborations avec d'autres secteurs comme la médiathèque La Fée verte, les centres socioculturels ou le relais petite enfance ou d'organiser des sorties extérieures thématiques.

11h > 12h repas

Après un rituel dédié à la propreté, les repas sont une occasion de se sociabiliser et de découvrir. Les enfants mangent en petits groupes dans des espaces dédiés et participent activement à leur repas : service, débarrassage, utilisation de la cuillère puis de la fourchette. Ils ont l'occasion d'écouter les autres, d'attendre leur tour avant d'être servi, de se familiariser avec la politesse. Ce gain d'autonomie se fait également dans l'assiette. Chacun découvre à son rythme les goûts et les textures des aliments proposés. Une attention et des échanges soutenus avec les familles sont portés au moment du sevrage et de la diversification alimentaire.

7h > 9h30 accueil des enfants

Au moment où les enfants arrivent à la crèche, les professionnels de la petite enfance présents ont déjà mis en place les espaces de jeux et dortoirs, réceptionné les repas et collations, rangé et stocké les linges nécessaires à la journée (draps, bavoirs, serviettes...).

L'accueil des enfants est individualisé, ce qui permet d'inscrire l'enfant dans une continuité entre sa vie familiale et sa vie à la crèche et de recueillir auprès du parent les éléments nécessaires au déroulement de la journée.

L'enfant reprend possession de son espace, dans son unité de vie. Les rituels de la journée, qui participent à son apprentissage et à sa sociabilisation démarrent : pose des chaussures, lavage des mains, intégration aux espaces de jeux collectifs... Le rythme des plus petits (sommeil, alimentation, éveil) est quant à lui respecté tout au long de la journée.



12h > 15h temps de repos

Se mettre à l'aise, saisir son doudou et il est l'heure de la sieste. Un professionnel participe à la ritualisation et à l'accompagnement au sommeil tout au long de ce temps de repos. Cette coupure dans la journée favorise le développement de la mémoire, des apprentissages et du système nerveux central. Le sommeil stimule la sécrétion d'hormones de croissance qui renforcent l'ossature et la santé des enfants.

15h > 16h réveil et goûter

Chaque enfant se réveille à son rythme. Ils se retrouvent autour de jeux calmes permettant au groupe une reconnexion progressive. Un goûter équilibré, composé de fruits et biscuits est ensuite partagé dans la même organisation que celle du déjeuner.

16h > 19h fin de journée des enfants

Suivant les rythmes familiaux, les journées des enfants se terminent de manière échelonnée. Ce temps transitionnel reste souple et spontané. Les professionnels présents continuent d'animer des temps de jeux tout en accompagnant les enfants sur le départ.

Comme le matin, les départs sont individualisés pour faciliter le passage entre les deux mondes de l'enfant. Les échanges avec le parent sont l'occasion de recréer le lien avec la famille. Simples anecdotes ou informations plus poussées, les professionnels des crèches transmettent les éléments utiles aux parents pour la continuité de la soirée. Les enfants partis, les équipes se retrouvent pour faire le point sur la journée, ranger, nettoyer les locaux et établir le planning de la journée du lendemain.



Dominique Roybon
Vice-président
cohésion sociale
et animation du territoire

“ On sait aujourd'hui que les trois premières années de la vie sont déterminantes non seulement pour le développement de l'enfant mais aussi pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra.

Les professionnels du service petite enfance de Bièvre Est travaillent chaque jour à la création d'un environnement favorable à l'accueil du jeune enfant, à sa santé et à celles de ses parents dans les premières années de vie.

Bièvre Est s'attache à une prise en compte particulière de l'enfant et de ses parents dans toutes les politiques publiques. Cette prise en charge se veut la plus large possible, corrélée aux possibilités humaines, techniques et financières de la collectivité.

Si le service petite enfance vous accueille dans les EAJE, les relais petite enfance et lieux d'accueil enfant parent, d'autres services, comme les centres socioculturels et la médiathèque La Fée verte prennent également en compte le développement de nos tout-petits dans leurs propositions.



EAJE : soutenir la parentalité au quotidien

Pour de nombreuses familles avec des enfants trop jeunes pour être scolarisés, le quotidien est tourné vers la crèche. Ce lieu devient souvent une seconde maison, un deuxième lieu de vie, partie intégrante du développement et de l'évolution des enfants. Ils y apprennent la vie collective, le partage et leurs expériences sont constitutives de la personnalité qu'ils se forgent en dehors de la cellule familiale.

Dans ce contexte, la construction d'un lien avec les familles est primordiale. Les professionnels de la petite enfance qui accueillent les enfants au quotidien sont des témoins importants de leurs apprentissages et sont à même de fournir aux parents des clés de compréhension.

Parfois, les victoires et difficultés des enfants peuvent correspondre à celles qu'ils rencontrent dans le cadre familial. C'est là que les éducateurs peuvent pleinement remplir leur rôle de soutien à la parentalité.

Être accueilli en famille dès l'inscription

L'accueil d'un enfant en crèche est ponctué d'étapes préalables qui revêtent chacune une importance capitale pour la suite de l'expérience familiale en accueil collectif. Une demande d'inscription aboutie en crèche est obligatoirement suivie d'un rendez-vous avec la directrice de l'établissement. À bâtons rompus, cet entretien permet aux familles et aux représentants de l'équipement d'accorder leurs objectifs. Certains enfants passent parfois plus de 35 heures par semaine à la crèche, il est donc primordial que la famille se sente libre d'exprimer ses besoins, son mode de gestion de la parentalité et qu'une relation de confiance consentie puisse démarrer avec les professionnels de la crèche. Le bien-être et l'évolution des enfants passent par une très bonne connaissance de la situation familiale, du climat global dans lequel grandit l'enfant. Ces informations ne font l'objet d'aucun jugement

atelier création d'un tapis à histoire ouvert aux parents - EAJE Pirouette

de la part des professionnels, elles sont juste des éléments qui permettent le meilleur accompagnement de l'enfant au quotidien.

Prendre le temps nécessaire à l'adaptation et à la familiarisation

L'adaptation ou la familiarisation à la crèche, c'est l'accueil incontournable, progressif et personnalisé de l'enfant en présence de ses parents et d'un professionnel. Cette période permet à chacun de faire connaissance afin de créer un climat de confiance, une relation sécurisante. L'adaptation permet de concrétiser la séparation parent/enfant, qui peut être aussi difficile pour l'un que pour l'autre.

Encore une fois, les professionnels veillent. Leur sensibilité et leur expérience aident au respect du rythme de chaque famille, enfant comme parent, que les équipes tâchent également d'accompagner dans cette rupture du lien afin d'augmenter l'intensité et la qualité de la reconnexion familiale en fin de journée. Pendant cette période, les parents sont libres de poser toutes les questions qui leur importent, d'apporter tous les éléments qui pourraient être bénéfiques au processus de séparation progressive.

Un temps d'échange parent/professionnel chaque fin de journée

Chaque parent est différent. Certains cloisonnent la vie à la crèche et la vie à la maison quand d'autres envisagent une continuité. Ainsi, au moment de confier ou de retrouver son enfant, les attentes sont diverses. Une nouvelle fois, les professionnels de la petite enfance, qui accueillent et vivent aux côtés des enfants, adaptent leurs interactions familiales. Les échanges individualisés avec les familles peuvent donc se limiter aux formules de politesse et à une anecdote de la journée. Ils peuvent aussi concerner les relations interpersonnelles de l'enfant, ses progrès sur le lavage des mains, son appétit de moineau ce jour-là, sa maîtrise de plus en plus fine d'un jeu d'adresse, son besoin grandissant d'indépendance ou simplement ses petits maux du quotidien... Quels que soient leur temps, leurs attentes, leurs envies, les parents sont respectés dans leurs appréciations du temps passé à la crèche.

Il arrive également que les encadrants de la crèche constatent dans le comportement ou dans le développement de l'enfant des troubles qui seraient l'écho de situations plus globales. Si la crèche ne peut répondre

à des problématiques de santé, sociales ou familiales avérées, le personnel est formé à l'écoute et qualifié pour orienter la famille vers les meilleurs partenaires extérieurs.

Se sentir bien à la crèche lorsque l'on est parent

Si tout est mis en œuvre au quotidien pour permettre à chacun et surtout à l'enfant de vivre au mieux les moments passés à la crèche, il est aussi bénéfique pour les parents de se sentir bien à la crèche, avec ou sans enfant !

À fréquence régulière, les crèches de Bièvre Est organisent des cafés parents, des soirées thématiques ou encore des ateliers ou des fêtes de fin de saison. Ces événements en présence des enfants permettent d'envisager la relation parent/enfant dans un cadre collectif et festif. Les événements dédiés uniquement aux parents, en dehors des temps d'ouverture des crèches permettent de se retrouver entre parents et éducateurs, d'explorer des thématiques globales, de créer des outils pédagogiques ou encore de partager des expériences parentales, questionnant la pratique de chacun.


Les crèches, dans une démarche d'ouverture et de transversalité sont également le relais d'initiatives ou de propositions que les parents peuvent retrouver sur notre territoire, dans les médiathèques et bibliothèques, dans les lieux d'accueil enfant parent mais également dans les centres socioculturels et espace de vie sociale ou dans les nombreuses associations des communes qui composent Bièvre Est.





QUIZZ Relais petite enfance ou lieu d'accueil enfant parent ?


RPE, LAEP... derrière ces abréviations se cachent deux services gratuits proposés par des professionnels formés à la petite enfance. Pourtant, ils vous apporteront des réponses et des informations différentes en fonction de votre situation. Ci-contre, cochez les affirmations qui vous correspondent le mieux pour savoir vers quelle structure vous tourner !





 Assistant maternel, vous désirez participer à des ateliers thématiques avec les enfants que vous accueillez

 Vous êtes désireux d'échanges et de partage d'expérience sur votre manière d'appréhender la parentalité

 Parents, vous souhaitez un mode d'accueil familial pour votre enfant entre 0 et 3 ans


 Vous êtes jeunes parents ou futurs parents en questionnement sur un mode d'accueil adapté à votre vie de famille


 Vous recherchez un lieu neutre et ouvert où votre enfant et vous pourrez profiter d'une relation privilégiée


 Vous avez un maximum de ballons ?


Le **lieu d'accueil enfant parent** qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent semble fait pour répondre à votre situation actuelle. Cette structure constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.


Retrouvez le LAEP en alternance à Bizonnes, Izeaux ou Renage. Pour Bizonnes contactez Mélanie au 06 71 90 41 82, pour Izeaux et Renage, contactez France au 06 71 97 70 76.


 Parent d'un enfant de moins de 6 ans, vous cherchez un endroit pour échanger avec d'autres parents


 La « nounou » adorée de vos enfants vous a annoncé qu'elle cessait son activité prochainement

 Parent employeur, vous avez des questions sur le contrat de travail qui vous lie avec votre assistant maternel

 Vous recherchez l'écoute d'un professionnel ou bénévole de la petite enfance sur des points précis

 Vous êtes professionnel de l'accueil d'enfants à domicile et cherchez à vous former

 Référent d'un jeune enfant (tuteur, lien familial...) vous aimeriez le voir évoluer dans un espace de jeux sécurisé et chaleureux

 Vous avez un maximum de pièces de puzzle ?

Le **relais petite enfance** est un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant qui répondra à vos attentes. Lieu d'information, de rencontre et d'échanges, il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins ainsi que les assistants maternels dans leur pratique professionnelle, administrative comme pédagogique.

Pour toute information, contactez le relais petite enfance au 04 85 36 01 02 ou par mail relaispe@cc-bievre-est.fr.

Parlez, jouez, lisez, partagez !

Si elle a fêté ses 10 ans en décembre dernier, la médiathèque La Fée verte continue d'innover et de porter la culture auprès de ses usagers.

Dès janvier, vous retrouverez une programmation culturelle autour du langage, parlé, transmis, construit mais également des nouveautés dans le prêt et le fonctionnement de l'équipement.

Vous souhaitez découvrir la pratique musicale ou explorer les qualités d'un instrument que vous méconnaissez ? La médiathèque s'est dotée d'un fonds d'instruments que vous pouvez emprunter pour faire vos gammes.

Vous avez plutôt l'âme voyageuse et souhaitez naviguer vers les autres, partager votre passion de la lecture ou votre cinéphilie avec une personne de votre environnement proche ? La médiathèque anime un réseau d'ambassadeurs dans lequel vous feriez des merveilles !



Mon langage, ton langage, notre langage

Du 20 janvier au 31 mars, la médiathèque propose une programmation intitulée « Le langage s'engage ». Fidèle à ses objectifs d'ouverture et d'accès à la culture, La Fée verte offre une nouvelle fois à l'ensemble des publics de participer à des ateliers, rencontres, concerts, spectacles, projections ou expositions dédiés au langage.

Cette saison, La Fée verte suggère également aux élèves de l'école de Colombe de travailler aux côtés du duo Volo qui a fait de la langue française son terrain de jeu et à des jeunes des centres socioculturels de participer à des ateliers de la compagnie Virevolt pour qui l'expression artistique se conjugue au langage corporel. Cette nouvelle saison va assurément faire parler d'elle !

Vous rêviez de jouer du ukulélé ?

Expérimenter à votre rythme la pratique d'un instrument chez vous sera possible dès sera possible au cours du premier trimestre 2024. Un fonds constitué d'instruments faciles d'accès vous tendra les bras à la médiathèque La Fée verte. Comme vous le faites pour un livre ou une bande dessinée, vous emprunterez celui qui vous plaît pour une durée d'un mois. Découvrez, testez, jouez autant que vous voulez. Quelques partitions et méthodes d'apprentissage seront aussi bientôt disponibles.

Au retour de l'instrument, celui-ci sera réceptionné et vérifié par le bibliothécaire en charge du fonds musical. Il sera ensuite de nouveau disponible au prêt ou remis au musicien en herbe qui aura pensé à le réserver.

Et si vous deveniez ambassadeur ?

De nombreux usagers de la médiathèque empruntent des documents pour des personnes de leur environnement proche, voisins, famille ne pouvant se déplacer. Si l'intention est généreuse, les attentes de chacun restent parfois insatisfaites. Pour répondre à cette situation, la médiathèque développe un réseau d'ambassadeurs. À l'instar des bénévoles qui participent activement au fonctionnement de la médiathèque, les ambassadeurs ont le même statut (gratuité de l'abonnement, devoir de neutralité et de discrétion) et participent au rayonnement de celle-ci sur le territoire, auprès de publics demandeurs. Aidés des bibliothécaires dans le choix des documents, les ambassadeurs les acheminent et permettent ainsi

à de nombreux lecteurs de profiter des services de la médiathèque.

Vous souhaitez devenir ambassadeur pour une personne qui ne peut pas se déplacer, faites-vous connaître à la médiathèque.

Médiathèque La Fée verte
7 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 85 36 01 01 - la-fee-verte.fr

Ouverture le mardi de 9h30 à 12h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h



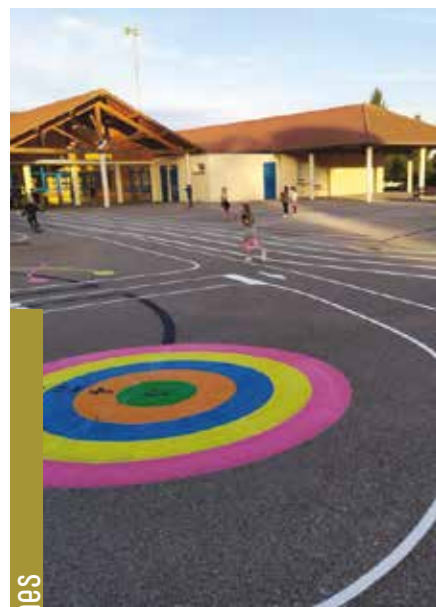
Beaucroissant

Bilan et perspectives à mi-mandat

Une première à Beaucroissant que cette réunion publique du 15 novembre à laquelle ont participé plus de 160 habitants. Il s'agissait de faire un point sur les réalisations des trois premières années écoulées et de parler des projets à lancer dans la dernière partie de mandat.

Un bilan marqué par la crise sanitaire certes – quatre foires annulées, deux exercices budgétaires très difficiles -, mais aussi et surtout par une grande diversité d'actions : réouverture de la boulangerie, embellissement et agrandissement de l'aire de jeux, sécurisation de la partie centrale de la traversée du village, remise aux normes du terrain de foot, commande d'équipements numériques interactifs pour l'école, vente d'une friche industrielle... la liste est loin d'être complète.

Cette réunion publique a permis également d'écouter les demandes des habitants concernant notamment la cour de l'école, peu hospitalière, et la sécurisation des principaux axes de circulation. De quoi ouvrir de nouveaux chantiers, avec en priorité la requalification de la place du village, élément majeur du plan de mandat.



Bizonnes

De la couleur à l'école de Bizonnes !

Il est vrai que la cour de l'école avait besoin d'un petit rafraîchissement.

C'est donc une toute nouvelle cour de récréation, décorée de nombreux jeux et parcours peints (marelles, labyrinthe, cible, parcours de circulation, parcours sportifs, etc.) que les enfants ont découvert un matin en arrivant.

Cet aménagement a été offert par un parent d'élève et son entreprise, la société CST Signalisation.

Les enfants, petits et grands, se sont vite appropriés ces nouveaux jeux ludiques et sportifs qui redonnent de belles couleurs à l'école.



Apprieu

Inauguration du pumtrack

Le pumtrack, ouvert au public depuis le 31 août, rencontre un vrai succès. Très fréquenté, petits, grands, débutants et confirmés apprécient ses différentes pistes. Samedi 28 octobre, c'est un soleil radieux inespéré qui a accompagné l'inauguration officielle du site. Les spectateurs ont admiré les démonstrations et les exploits de Léo Nobile, plusieurs fois champion du monde et ambassadeur du « Pump Party Tour ». Chacun a également profité des conseils de Baptiste et Sébastien, utilisant leur propre matériel ou celui prêté par Natura Vélo.

C'est un bel équipement, ouvert à tous pour découvrir ou améliorer les plaisirs du vélo et de la glisse. Mais attention ! Les prouesses de Léo Nobile ne sont pas réalisables par tout le monde, n'est pas champion du monde qui veut !

Nous en profitons pour rappeler que le port du casque est obligatoire sur cet équipement, pour les petits et les grands !

Nous remercions encore les financeurs qui nous ont aidés à la réalisation de ce projet, l'État (Agence nationale du sport) pour un montant de 46124€ et le Département de l'Isère pour un montant de 32287€, sur un total de 99800€HT.

Et bien sûr un grand merci aux jeunes qui se sont investis pendant presque 3 années pour mener à bien ce projet, soutenus dans la démarche par Barhy Bousaid, responsable du centre socioculturel Lucie Aubrac et ses animateurs jeunesse, et dans la conception/réalisation par Yann Hébert de la société Alp'Etudes et Yannick Menneron de la société Bike Solutions. Les aménagements à venir (végétalisation, plantation d'arbres, tables et bancs) compléteront ce site pour en faire un espace de rencontres et de sport de plein air.



Le circuit court !

Formé aux métiers du secteur industriel, Max Gros-Balthazard bifurque rapidement vers un avenir professionnel au contact de la terre. Il se forme au métier d'agriculteur et reprend l'exploitation familiale des PASTIÈRES aux côtés de son épouse Arlette, son soutien le plus fidèle depuis plus de 45 ans.

Visionnaire, Max Gros-Balthazard s'intéresse très tôt à la manière d'anticiper et de s'adapter aux changements qu'il perçoit déjà : les changements sanitaires et économiques dans les circuits de distribution comme les changements écologiques et biologiques dans le traitement des sols et des ressources. C'est avec intérêt que Max Gros-Balthazard partage du temps avec Claude et Lydia Bourguignon et se nourrit des concepts et expériences développés par ces agronomes spécialistes mondialement réputés de l'analyse des sols. Au fil des années, il développe sur son exploitation une agriculture respectueuse et raisonnée, une agriculture raisonnable à hauteur d'humains, qui prend soin de préserver et conserver les sols.

C'est cette philosophie de travail que l'agriculteur met rapidement au profit du collectif, devenant l'une des chevilles ouvrières de nombreux projets de valorisation du monde agricole de notre territoire.

En 2005, il partage ses problématiques de distribution de sa production avec d'autres exploitants et producteurs locaux. Ensemble, ils créent et construisent Le Bouquet Paysan, magasin de vente directe à Apprieu, dans lequel les consommateurs trouvent une gamme complète de produits alimentaires en circuit court. Si cette initiative fait le lien entre producteurs et consommateurs, Max Gros-Balthazard s'attache également à créer des liens et des réseaux professionnels. Ainsi, il prend part à la création d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole dédiée au compostage, facilitant les démarches de développement durable dans le milieu agricole et rural. Il fonde également un groupe local de conservation des sols. Celui-ci prône une agriculture respectueuse du cycle naturel de la fertilité des sols s'appuyant notamment sur le non-labour, la rotation des cultures et l'apport de matière organique au sol. Soucieux d'améliorer le revenu et de maintenir des exploitations, c'est naturellement que Max Gros-Balthazard fut l'un des éléments moteurs à l'ouverture du méthaniseur d'Apprieu, équipement qui produit de l'énergie renouvelable et des digestats (utiles dans la fertilisation des sols) grâce à la biomasse fournie par les sept exploitations agricoles associées.

Si Max Gros-Balthazard a cédé son exploitation en 2019, il semble évident que le jeune retraité n'est aujourd'hui pas - encore - prêt à s'arrêter d'œuvrer à la valorisation du monde agricole et de ses acteurs !

Services généraux

Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
Tél. 04 76 06 10 94

correspondances@cc-bievre-est.fr

lundi de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

• **Accueil des gens du voyage**
06 98 59 30 41

• **Assainissement non collectif**
spanc@cc-bievre-est.fr

• **Attractivité et aménagement**
economie@cc-bievre-est.fr

• **Collecte, traitement des ordures ménagères**
service.dechets@cc-bievre-est.fr

Déchèteries

Déchèteries 04 76 06 10 94

Du 1^{er} octobre 2023 au 31 mars 2024

• **Apprieu** Parc d'activités Bièvre Dauphine
lundi 13h30 à 16h, mardi et mercredi 9h à 12h30, vendredi 13h30 à 15h30, samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

• **Beaucroissant** Chemin des blaches
lundi 13h30 à 16h

mardi, mercredi et vendredi 9h à 12h30
samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

• **Châbons** Route du liers
lundi 13h30 à 16h, mardi et mercredi 9h à 12h30
vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 15h30
samedi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h30

Eau et assainissement

Régie des eaux de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
Tél. 04 85 36 01 00 - regiedeseaux@cc-bievre-est.fr
Accueil des usagers : lundi de 14h à 17h, mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Culture et lecture

Médiathèque La Fée verte

7 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 85 36 01 01 - lafeeverte@cc-bievre-est.fr
mardi de 9h30 à 12h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
ouverture pendant les vacances scolaires

Enfance, jeunesse, famille

Centre socioculturel Ambroise Croizat

750 rue de la République 38140 Renage
Tél. 0476 911125 - ambroiscroizat@cc-bievre-est.fr
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Centre socioculturel Lucie Aubrac

20 rue Joliot-Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 85 36 01 03 - lucieaubrac@cc-bievre-est.fr
mardi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h30

Espace de vie sociale

Route de la mairie 38690 Saint-Didier-de-Bizonnes
Tél. 06 89 94 58 88 - evs@cc-bievre-est.fr

Petite enfance

Service petite enfance

Tél. 04 85 36 01 02 - petiteenfance@cc-bievre-est.fr

Les Lucioles

Rue du 19 mars 1962 38140 Renage
Tél. 04 85 36 01 02 - leslucioles@cc-bievre-est.fr
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Pirouette

20 rue Joliot-Curie 38690 Le Grand-Lemps
Tél. 04 85 36 01 02 - pirouette@cc-bievre-est.fr
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h

Bidibulles

Pôle petite enfance 1367 rue Alphonse Gourju 38140 Apprieu
Tél. 04 85 36 01 02 - bidibulles@cc-bievre-est.fr
du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais petite enfance

Pôle petite enfance 1367 rue Alphonse Gourju 38140 Apprieu
Tél. 04 85 36 01 02 - relaispe@cc-bievre-est.fr



du 20 janvier
au 31 mars 2024

Le langage s'engage

Questionner le langage n'est-ce pas questionner notre manière de nous présenter les uns aux autres, d'évoluer dans un système que nous maîtrisons ou dont nous ignorons parfois les codes ?
Informations et programme complet sur la-fee-verte.fr

Exposition

Une exposition documentaire, pour découvrir l'épopée du langage, une exposition interactive pour jouer et imaginer son langage paysage, des lectures et des spectacles pour goûter le langage...

du 20 janvier au 31 mars 2024 - La Fée verte



Atelier Alphabula®

Avec Alphabula® on fait grandir les mots comme des arbres. Jeu graphique, Alphabula® est un alphabet ré-inventé pour le plaisir de dessiner des mots dans l'espace. La graphie de chaque lettre de l'alphabet latin a été « traduite » par une forme abstraite colorée.

samedi 3 février - 10h - dès 5 ans - La Fée verte



Sur la ligne d'arrivée

Un conteur, des lycéens, une course au langage... À vos marques !

samedi 3 février - 15h - dès 12 ans - La Fée verte



Fête du court

Une sélection de films courts, pour les plus petits.
mercredi 6 mars - 10h - de 3 à 6 ans - La Fée verte



Volo

Olivier et Frédéric Volovitch - deux voix fraternelles aux élégances singulières qui se répondent et se complètent, s'interrogent et se bousculent. Deux frères, donc, qui s'accordent pour interroger tout de go la marche du monde, des recoins de la vie intérieure aux vastes tumultes à venir. Avec lucidité, toujours; humour et tendresse, surtout. Un concert pour clôturer un travail entamé avec des élèves de l'école de Colombe.

vendredi 15 mars - 20h - dès 9 ans - La Fée verte

Agenda non exhaustif pouvant être soumis à modification

Retrouvez l'actualité de votre territoire sur bievre-est.fr et sur notre page Facebook www.facebook.com/bievreest



ENSEMBLE
POUR

L'ÉGALITÉ
8 AU 19 MARS 2024

CARNAVAL
SPECTACLE
PRÉVENTION
INTERCULTURALITÉ
RENCONTRE HANDISPORT

Centre socioculturel Ambroise Croizat
750 rue de la République 38140 Renage
04 76 91 11 25 - ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr
bievre-est.fr



Bievre-est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES